

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n°2024/02/01-04-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 1<sup>er</sup> février 2024, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés et notamment son Annexe III,

**Considérant** la proposition du Président de l'établissement de nommer Madame Maryline CRIVELLO en qualité de Vice-présidente en charge du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université,

**Considérant** que Madame Maryline CRIVELLO, Professeur des Universités, satisfait aux conditions statutaires susvisées requises,

### DECIDE :

#### OBJET : Désignation de la Vice-présidente en charge du Conseil d'administration

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :**

#### Article 1<sup>er</sup> :

APPROUVE la nomination de Madame Maryline CRIVELLO en qualité de Vice-présidente en charge du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université.

#### Article 2 :

La durée du mandat de la Vice-présidente prend fin au plus tard à la date de l'élection d'un nouveau Président.

**Cette délibération est adoptée avec 32 voix favorables et 3 abstentions.**

Membres en exercice : 36

**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Membres présents : 31

Membres représentés : 4

Fait à Marseille le 1<sup>er</sup> février 2024

**Eric BERTON,**  
Président d'Aix-Marseille Université

